

Affectation en seconde 2011

PEEP Paris District OUEST

Objectifs de cette réunion

❑ Information sur le dispositif 2011

- Orientation ... Affectation ... Inscription
- Districts, Affelnet, planning, ...
- Échanges de conseils

❑ Questions / réponses

❑ Échanges avec les parents des lycées du district Ouest



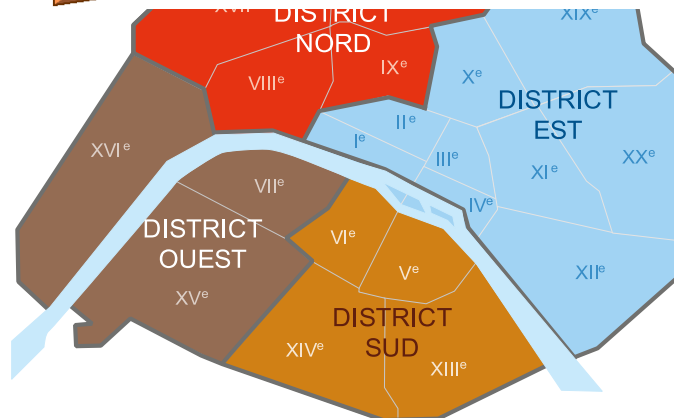
Orientation ... Affectation ... Inscription

Orientation

Conseil de classe et
chef d'établissement



Affectation Rectorat



Inscription

À faire au
lycée !



Orientation fin de 3^{ème}

VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Bac techno - BT/BTA

Terminale
technologique

Première
technologique

Seconde
spécifique

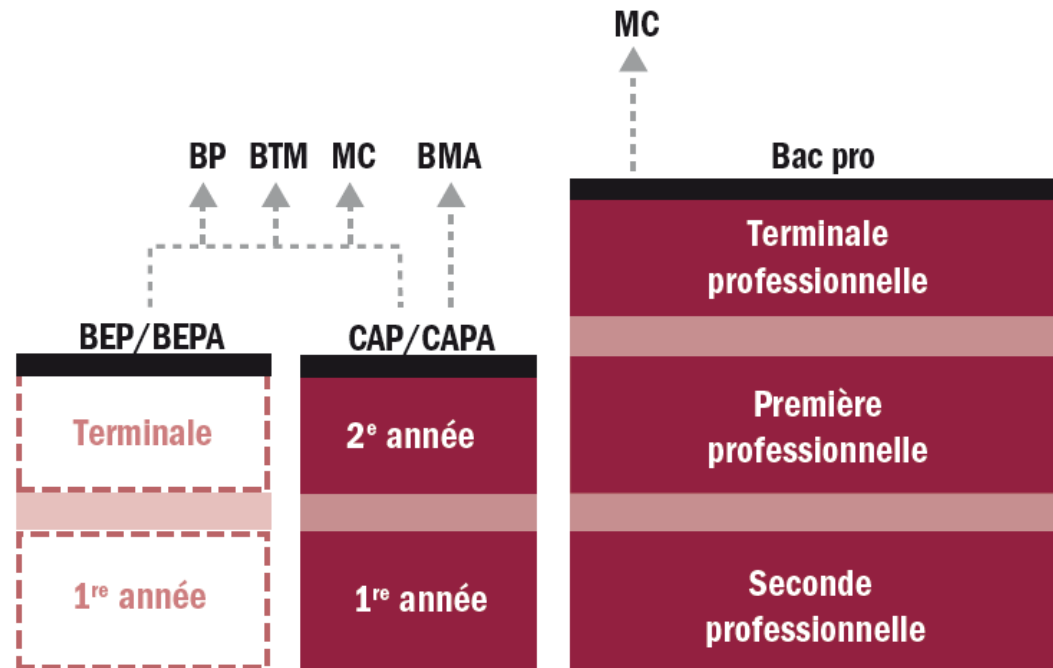
Bac général

Terminale
générale

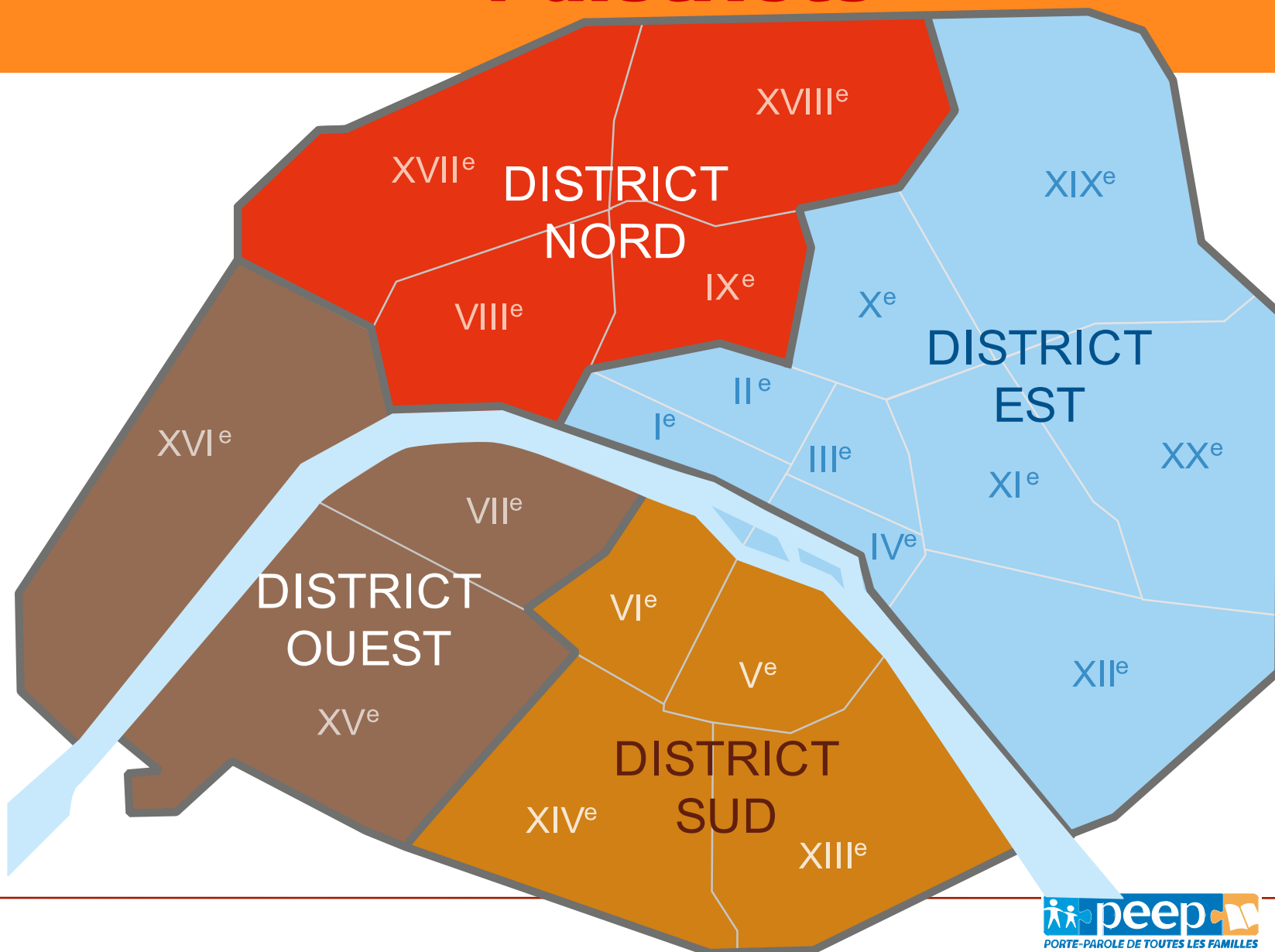
Première
générale

Seconde générale
et technologique

VOIE PROFESSIONNELLE sous statut lycéen ou sous statut apprenti



4 districts



Des critères de priorisation

Bonus District	600 pts
----------------	---------

Résultats scolaires	Jusqu'à 600 pts
---------------------	-----------------

Élève Boursier	300 pts
----------------	---------

Frère ou sœur dans le 1 ^{er} lycée	50 pts
--	--------

6 vœux

- ❑ Par ordre de préférence
- ❑ Sans bonus premier vœu
- ❑ Pas de contrainte de district

Les dates clés

Orientation

Jeudi 16 juin	Vendredi 17 juin	Mardi 21 juin
Fin des conseils de classe	proposition d'orientation	appel 3 ^{ème}
		Mardi 22 juin
		appel 2 ^{nde}

Affectation

Mercredi 29 juin
1er tour d'AFFELNET

Du mer. 29 juin au samedi 2 juillet	vendredi 8 juillet
Les élèves non affectés reformulent des vœux	2e tour d'AFFELNET

Inscription

Mercredi 30 juin au samedi 3 juillet
Inscription Choix des enseignements d'exploration



Foire Aux Questions

Est-ce que ...

**J'ai deux enfants inscrits au collège XX,
dont un en 3ème.
Bénéficiera-t-il des 50 points de fratrie
pour le lycée XX ?**

☐ Non

- les points attribués pour regroupement de fratrie ne sont attribués que si vous avez un enfant déjà inscrit dans le lycée demandé.

**Mon enfant, élève de 3^{ème} au collège XX ,
bénéficie-t-il d'une priorité pour poursuivre
sa scolarité au lycée XX ?**

☐ Non.

- Si vous souhaitez que votre enfant poursuive sa scolarité au lycée XX, vous indiquerez XX en "vœu 1" lorsque vous remplirez le dossier d'affectation. C'est alors le nombre total de points de son dossier qui fera que vous obtiendrez satisfaction ou pas

Dans quel ordre vaut-il mieux classer ses vœux ?

- ❑ Il faut remplir les vœux selon ses préférences. Le rang du vœu ne change pas les critères pour obtenir un lycée.

Si je mets en premier vœu un lycée très demandé, vais-je perdre des chances d'obtenir le lycée que j'ai demandé en 2^{ème} vœu ?

❑ Non.

- Vous gardez un score semblable et l'algorithme traitera cette 2^{ème} demande sans pénalité. Un vœu fait en 6^{ème} rang sera servi en priorité si le score est supérieur à un vœu d'un autre élève en 1^{er} rang mais avec un moins bon score.
- Il y a deux ans, un « bonus premier choix » pénalisait les vœux 2 à 6. Ce « bonus premier choix » a été supprimé.

Quel lycée conviendra le mieux à mon enfant ?

- ❑ La quasi-totalité des lycées parisiens conviendra à votre enfant.
 - La proximité est sans aucun doute un point crucial. L'entrée en seconde est déjà une difficulté pour beaucoup. Être inscrit dans un lycée idéalisé et éloigné (transport > 30 minutes), c'est être en situation de risque.

J'habite dans le 15^{ème} mais à la limite du 6^{ème}, juste à coté du lycée X. Puis-je demander ce lycée qui est hors de mon district ?

❑ OUI

- Il est tout à fait possible de demander un lycée hors district. Le score de votre demande sera faible et bien moins prioritaire que les demandes issues du district sud. Dans les faits, vous ne pourrez obtenir une affectation dans ce lycée que s'il y a moins de demandes que de places.
- Point à noter : mettre ce vœu en rang 1 ne diminue pas votre score et les chances d'obtenir en rang 2 un lycée du district ouest.

Faut il « assurer » et mettre à la fin de mes vœux un lycée peu demandé ?

❑ OUI

- Il y a un fort risque à ne pas être affecté sur le premier tour. Le choix lors du 2^{ème} tour sera bien plus réduit.
- Mais ... faire un vœu pour un lycée signifie que vous êtes d'accord pour que votre enfant le fréquente l'an prochain. Ce point est essentiel (une affectation sur un vœu émis par la famille interdit tout recours). Dans cette limite, il reste prudent de faire des vœux larges pour ne pas rester non affecté ou affecté hors vœux à l'issue du processus Affelnet.

Mon enfant fréquente toujours un collège du 16^{ème} mais, nous habitons à présent à Boulogne. Est-ce qu'il sera considéré comme issu du district ouest ?

☐ Non.

- C'est le lieu de résidence qui fait foi

Comment est calculé le critère « notes de l'élève » ?

Y a-t-il une correction des notes entre classes, entre établissements ?

- ❑ Le score est calculé à partir des notes de toutes les matières (y compris vie scolaire)
 - Il faut noter que le score « notes » n'est pas semblable à la moyenne de l'élève. Un lissage statistique est fait pour harmoniser la notation entre les matières. (mais pas entre classes ou établissements)

Le logiciel d'affectation tient-il compte des langues vivantes étudiées par mon enfant ? Tient-il compte des enseignements d'exploration demandés ?

❑ Non.

- C'est à vous de vous assurer que les langues étudiées par votre enfant sont bien proposées par les lycées que vous demandez.
- De même pour les enseignements d'exploration

Y aura-t-il un « deuxième tour » ? Comment fonctionne-t-il ?

❑ Oui.

- Un deuxième tour sera organisé pour les élèves non affectés à la fin du premier tour. Ils devront reformuler leurs vœux parmi les lycées disposants encore de places à l'issue du premier tour.



Questions réponses avec les équipes PEEP des lycées

Présentation r des lycées

- Présentation interv
- Taille et localisation
du lycée
- Sections -
nombre
de classes/niveau
- particularités





Questions

Réponses ?





Diapo complémentaire L'algorithme

ou pourquoi demander un lycée en 6^{ème}
vœu donne autant de chance
qu'en 1^{er} vœu...

BAREME

FIN DU RECLASSEMENT

ETAPE 1

ETAPE 2

ETAPE 3

ETAPE 4

ETAPE 5

ETAPE 6

ETAPE 7

TASSEMENT

Elève A : vœux A1 - A2 - A3 - A4 (rangs 1 - 2 - 3 - 4) - Elève B : etc ...

Offres de formation : lyc1 - lyc2 - lyc3 - lyc4

☐ "retenu" ☐ vœux à supprimer

 "en attente"

ANALYSE DU CLASSEMENT INITIAL (exemples) :

élève A = retenu sur vœu A2 en position 4 dans lyc2, vœu A3 en position 1 dans lyc1, vœu A4 en position 5 dans lyc4 - en attente vœu A1 en position 8 dans lyc3

on conserve le **vœu retenu de meilleur rang** pour l'élève A : **vœu A2** en position 4 dans lyc2 - on supprime les **vœux de rang inférieur** : **vœu A3** en position 1 dans lyc1 - **vœu A4** en position 5 dans lyc4

on conserve le vœu en attente dans le cas d'un éventuel désistement dans les étapes suivantes : A1 en position 8 dans lyc3

élève D = retenu sur son vœu D1 en position 2 dans lyc2 **vœu de meilleur rang** pour l'élève D → conservé - en attente D2 en position 8 dans lyc1, D3 en position 17 dans lyc3, D4 en position 16 dans lyc4 → on supprime les vœux en attente

ETAPE 1 : on « supprime » tous les vœux devenus inutiles et on remonte les candidatures en attente

ETAPE 2 : de nouveaux vœux « entrent » dans la partie RETENU de la pile, et entraînent une modification du classement

élève A → vœu entrant A1 en position 6 dans lyc3 retenu, avec « suppression » du vœu précédemment retenu : vœu A2 en position 4 dans lyc2

élève E → vœux entrants E1 (position 4 dans lyc4) et E2 (position 6 dans lyc2) : vœu E1 retenu avec suppression de E2 et des vœux en attente E3 et E4 - même principe pour les vœux entrants R1 et F1

ETAPE 3 : on procède à nouveau au tassement et à la remontée des candidatures en attente.

ETAPE 4 : entrée de J1, M1 et T2, avec mêmes effets de suppression en retenu et/ou en attente - entrée de L3 - **ETAPE 5 :** on procède à nouveau au tassement et à la remontée des candidatures en attente

ETAPE 6 : entrée de L2 et N3, avec mêmes effets de suppression en retenu et/ou en attente - **ETAPE 7 :** on procède à nouveau au tassement et à la remontée des candidatures en attente - suppression de L3

En **FIN DE CLASSEMENT**, lyc1 - lyc2 - lyc3 ont atteint leur capacité d'accueil ; lyc4 a encore une place, libérée par l'élève L admis en vœu L2 dans lyc1

Seul le rectorat de Paris <http://www.ac-paris.fr> détient une information officielle sur le dispositif d'affectation en

seconde. Ce document ne saurait remplacer la lecture attentive des documents officiels.

		CLASSEMENT INITIAL				ETAPE 1				ETAPE 2				ETAPE 3				ETAPE 4			
		lyc1	lyc2	lyc3	lyc4	lyc1	lyc2	lyc3	lyc4	lyc1	lyc2	lyc3	lyc4	lyc1	lyc2	lyc3	lyc4	lyc1	lyc2	lyc3	lyc4
CAPACITE	1	A3	C2	W1	V1	A3	C2	W1	V1	B1	D1	W1	V1	B1	D1	W1	V1	B1	D1	W1	V1
	2	B1	D1	J3	O2	B1	D1	J3	O2	C1	P1	O1	Z1	C1	P1	O1	Z1	C1	P1	O1	Z1
	3	C1	P1	O1	Z1	C1	P1	O1	Z1	H1	A2	Y1	U1	H1	A2	Y1	U1	H1	S1	Y1	U1
	4	H1	A2	P2	B2	H1	A2	P2	B2	J2	S1	F2	E1	J2	S1	F2	E1	J2	F1	K2	E1
	5	J2	S1	Y1	A4	J2	S1	Y1	A4	X1	F1	K2	T4	X1	F1	K2	T4	X1	J1	A1	T4
	6	X1	V2	F2	U1	X1	V2	F2	U1	R1	E2	A1	R3	R1	E2	A1	R3	R1	T2	M1	L3
ENTENTE	7	R1	U3	K2	E1	R1	U3	K2	E1	L2	J1	E3	L3	L2	J1	E3	L3	L2	L1	N2	M3
	8	D2	F1	A1	T4	D2	F1	A1	T4	K1	K3	M1	K4	K1	K3	M1	K4	K1	N1	T3	N3
	9	L2	E2	U2	R3	L2	E2	U2	R3	M2	R2	N2	F3	M2	R2	N2	F3	M2	G2		
	10	V3	J1	E3	L3	V3	J1	E3	L3	E4	T2	R4	M3	E4	T2	R4	M3	T1			
	11	K1	K3	M1	K4	K1	K3	M1	K4	T1	L1	T3	N3	T1	L1	T3	N3	G1			
	12	M2	R2	B3	F3	M2	R2	B3	F3	G1	N1			G1	N1						
	13	E4	T2	S2	H2	E4	T2	S2	H2		G2				G2						
	14	P4	O3	N2	S3	P4	O3	N2	S3												
	15	T1	H3	R4	M3	T1	H3	R4	M3												
	16	G1	L1	T3	D4	G1	L1	T3	D4												

vœux "entrants"

vœux à supprimer

Seul le rectorat de Paris <http://www.ac-paris.fr> détient une information officielle sur le dispositif d'affectation en seconde. Ce document ne saurait remplacer la lecture attentive des documents officiels.